

# Famille et Prison

*Accompagner la relation parent-enfant lorsqu'un parent est incarcéré*

Quand un parent est incarcéré, c'est toute la famille qui est en difficulté. L'enfant se pose des questions, le parent qui reste seul ne sait pas toujours comment y répondre, celui qui est en prison ne sait pas toujours comment faire pour rester parent.

C'est pourquoi nous proposons notre **aide** aux parents incarcérés et à leur famille, afin que le lien parent-enfant puisse être maintenu, dans le respect de l'intérêt de l'enfant.

*ACTIONS MENÉES SUR LES QUARTIERS HOMMES ET FEMMES DE LA MAISON D'ARRÊT DE BOURGES*

## Lien parent-enfant

Le Relais Enfance et Famille peut intervenir pour :

- une demande de **nouvelles des enfants**,
- une aide à la **mise en place de parloirs**,
- un soutien à la **parentalité**

## Entretiens individuels

Sur demande du parent, pour le renseigner et le soutenir afin qu'il continue à se sentir père, mère, et évaluer les démarches possibles pour l'y **aider**, dans l'intérêt des enfants.

## Groupe de parole

Les parents incarcérés **se retrouvent pour parler de leurs enfants**, de leurs difficultés et de leurs possibilités pour rester parents. Ils peuvent fabriquer des objets à donner aux enfants en parloir. Ces groupes de parole ont lieu toutes les semaines, les mardis après-midi au quartier femmes et au quartier hommes.

## Accompagnement de l'enfant au parloir

Nous aidons les parents à **préparer les parloirs** pour que les enfants les vivent le mieux possible. Nous pouvons être présents avec les enfants en parloir, quand la famille ne le peut pas.

## Espace ressource pour les familles

Nous sommes à l'écoute pour échanger avec les familles ayant un proche incarcéré, afin de les **conseiller** et les **soutenir** dans leurs interrogations : *que dois-je dire à mon enfant ? Est-ce une bonne idée de l'emmener en parloir ?*

### POUR NOUS CONTACTER

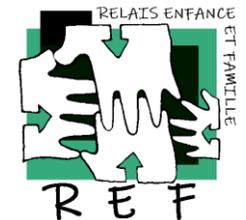
Association Relais Enfance et Famille  
2 rue du Pré Doulet à BOURGES

**02 48 70 02 72**

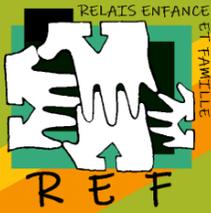
du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h

familleetprison-cher@ref18.fr

[www.relaisenfacefamille.fr](http://www.relaisenfacefamille.fr)



*Cette action est assurée par  
des professionnels de  
l'enfance et de la famille.*



# Famille et Prison

*Accompagner la relation parent-enfant lorsqu'un parent est incarcéré*

Quand un parent est incarcéré, c'est toute la famille qui est en difficulté. L'enfant se pose des questions, le parent qui reste seul ne sait pas toujours comment y répondre, celui qui est en prison ne sait pas toujours comment faire pour rester parent.

C'est pourquoi nous proposons notre **aide** aux parents incarcérés et à leur famille, afin que le **lien parent-enfant puisse être maintenu**, dans le respect de l'intérêt de l'enfant.

*ACTIONS MENÉES SUR LES QUARTIERS HOMMES ET FEMMES DE LA MAISON D'ARRÊT DE BOURGES*

## Lien parent-enfant

Le Relais Enfance et Famille peut intervenir pour :

- une demande de **nouvelles des enfants**,
- une aide à la **mise en place de parloirs**,
- un soutien à la **parentalité**

## Entretiens individuels

Sur demande du parent, pour le renseigner et le soutenir afin qu'il continue à se sentir père, mère, et évaluer les démarches possibles pour l'y **aider**, dans l'intérêt des enfants.

## Groupe de parole

Les parents incarcérés **se retrouvent pour parler de leurs enfants**, de leurs difficultés et de leurs possibilités pour rester parents. Ils peuvent fabriquer des objets à donner aux enfants en parloir. Ces groupes de parole ont lieu toutes les semaines, les mardis après-midi au quartier femmes et au quartier hommes.

## Accompagnement de l'enfant au parloir

Nous aidons les parents à **préparer les parloirs** pour que les enfants les vivent le mieux possible. Nous pouvons être présents avec les enfants en parloir, quand la famille ne le peut pas.

## Espace ressource pour les familles

Nous sommes à l'écoute pour échanger avec les familles ayant un proche incarcéré, afin de les **conseiller** et les **soutenir** dans leurs interrogations : *que dois-je dire à mon enfant ? Est-ce une bonne idée de l'emmener en parloir ?*

### POUR NOUS CONTACTER

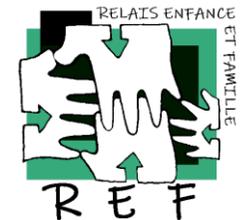
Association Relais Enfance et Famille  
2 rue du Pré Doulet à BOURGES

**02 48 70 02 72**

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h

familleetprison-cher@ref18.fr

[www.relaisenfacefamille.fr](http://www.relaisenfacefamille.fr)



*Cette action est assurée par  
des professionnels de  
l'enfance et de la famille*